Communiqué de François Baroin, Maire de Troyes, Président de Troyes Champagne Métropole
Communiqué de presse
Le 16/11/2026 18:27

Communiqué de François Baroin concernant les tirs d'arme à feu opérés samedi matin sur la porte de l'établissement La Calanque

« Samedi en début de matinée, des coups de feu ont été tirés sur la porte de l'établissement « La Calanque », situé rue de la Pierre à Troyes, à une heure où les habitants commencent à sortir de leurs foyers, sans fort heureusement que nous n'ayons à déplorer de blessés.

Dès la survenance des tirs contre l'établissement de nuit samedi matin, la police municipale est intervenue aux côtés de la police nationale pour sécuriser les lieux, garantir l'intégrité des riverains et permettre à la justice de mener ses investigations. C'est dans ce temps très court que l'auteur présumé a pu être interpellé.

J'ai souhaité dès samedi midi solliciter officiellement Monsieur le Préfet afin que soit initiée par l'État une procédure préfectorale de fermeture administrative de l'établissement La Calanque, pour une durée permettant de modifier ses conditions d'exploitation et de garantir sécurité et tranquillité à sa réouverture.

Les éléments d'intervention et mains courantes établies par la Police Municipale ont ainsi été transmises au Préfet.
En effet, ces faits graves succédaient à une énième rixe et font suite à une série de bagarres, prises à partie, intimidations et nuisances aux heures d'exploitation de cet établissement situé en centre-ville.

Les sorties de celui-ci induisent des tapages, bousculades et rixes à l'aube dont les voisins sont témoins, voire victimes, et je reçois très régulièrement les doléances de ces riverains, rencontrés à plusieurs reprises, qui souhaiteraient vivre en sécurité et tranquillement notamment aux heures où chacun peut légitimement attendre le repos.

Le propriétaire des lieux a déjà été reçu plusieurs fois en Mairie. Il a également fait l'objet d'une procédure de rappel à la loi. Force est de constater que ces tentatives de résolution amiables se sont révélées vaines.
S'agissant des circonstances de ces tirs et du contexte dans lequel ils sont intervenus, il convient de laisser la justice faire souverainement son travail. »

CONTACT

Service relations presse
03 25 42 34 10 · relations.presse@troyes-cm.fr